

Le dossier est en route

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

ARVIDA - La démarche visant à obtenir la reconnaissance historique du quartier Sainte-Thérèse franchit une nouvelle étape. Saguenay vient tout juste d'achever une demande de déclaration du site patrimonial d'Arvida au gouvernement du Québec.

Un document de 150 pages a été envoyé vendredi dernier au ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Maka Kotto. Une copie du dossier a également été remise aux députés et ministres péquistes Sylvain Gaudreault et Stéphane Bédard, de même qu'à la direction régionale du MCCQ.

Le conseiller municipal Carl Dufour pilote le dossier du patrimoine depuis son accession au conseil de ville il y a quatre ans. Il se réjouit du fait que le projet fera bientôt l'objet d'analyses à l'échelle provinciale.

« Initialement, on voulait envoyer le document à Québec au début de l'été, mais on a fait face à des éléments imprévisibles. Je suis content que ce soit

fait », exprime le conseiller, lui-même un résidant du quartier Sainte-Thérèse.

UNESCO

Carl Dufour rappelle que cette démarche est indépendante de celle visant à obtenir la reconnaissance de l'UNESCO comme lieu de patrimoine à conserver. Le conseiller continue de dire que si le gouvernement canadien choisit d'inclure Arvida dans sa prochaine liste indicative, laquelle sera ensuite soumise à l'UNESCO, les principaux acteurs au dossier s'en réjouiront. Cela dit, les efforts déployés depuis 2010 visent principalement à protéger ce secteur patrimonial de la ville par le biais de règlements précis.

« Si je ne m'abuse, la protection de 750 maisons deviendrait le plus gros règlement du genre jamais adopté. Ce serait du jamais-vu en Amérique du Nord », dit Carl Dufour, qui rappelle l'importance du travail réalisé par la spécialiste en histoire de l'architecture, Lucie K. Morriset. C'est la professeure de l'UQAM qui a préparé la

demande de déclaration soumise au gouvernement du Québec.

Rappelons que l'administration municipale a reconnu la valeur patrimoniale d'une large portion d'Arvida en 2010. Quatre lieux distincts font l'objet d'une réglementation. Il s'agit des 270 maisons construites en 135 jours lors de l'implantation d'Alcan, du secteur du Manoir du Saguenay, du noyau institutionnel et du secteur de la rue Neilson. Le gouvernement fédéral a pour sa part octroyé le statut de lieu historique désigné au quartier Sainte-Thérèse. Enfin, Saguenay a reçu le Prix Thomas-Baillargé pour son apport à la préservation de la qualité de l'architecture d'Arvida, alors que la fondation Héritage du Canada lui a remis le prestigieux prix Prince-de-Galles.

« Si on réussit à avoir la demande de déclaration pour le gouvernement du Québec, on aurait cinq gros titres. Ça ne s'est jamais vu au Québec en matière de protection », met en relief le conseiller Dufour.

Selon l'élu municipal, la reconnaissance d'Arvida est un dossier qui interpelle les citoyens du secteur.

« Les gens sont de plus en plus sensibilisés à la question du patrimoine et neuf personnes sur dix suivent les critères déterminés par le comité consultatif d'urbanisme (CCU)

dans leurs projets de rénovations. C'est un projet de société important. On le fait pour protéger notre patrimoine bâti, mais aussi pour préserver notre histoire », fait-il valoir. □



Le conseiller Carl Dufour pose devant l'école Notre-Dame-du-Sourire, anciennement l'école secondaire Sainte-Thérèse. L'établissement d'enseignement se situe en plein coeur du noyau institutionnel d'Arvida, lequel jouit d'un statut particulier en vertu de sa valeur historique et patrimoniale.

(Photo Rocket Lavoie)

Vente du pittoresque « Brittany Row »

Dufour veille au grain

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

ARVIDA - La vente de « Brittany Row » par Rio Tinto Alcan (RTA) n'inquiète pas le conseiller municipal Carl Dufour. Interpellé par les questions de patrimoine, le porte-étendard du district numéro six a reçu l'assurance que la vocation et le cachet du bâtiment seront préservés.

L'immeuble construit dans les années 40 à proximité du Manoir du Saguenay était autrefois destiné au personnel célibataire de l'entreprise. Aujourd'hui, il compte 17 logements occupés par des locataires qui ne sont pas nécessairement liés à la multinationale. Il y a quelques semaines, RTA a annoncé la mise en vente du bâtiment, dont l'architecture épouse le style d'une écurie.

La multinationale demande 1,1 million \$.

« Au départ, j'étais un peu inquiet et j'en ai discuté avec la compagnie et j'ai été rassuré. On m'a dit que le caractère patrimonial devrait être respecté par le nouvel acquéreur. Il y aura un élément de conservation très présent », explique le conseiller.

Un représentant de RTA, Brian Tucker, a d'ailleurs fait part du désir du géant de l'aluminium de « s'assurer de la qualité de l'acquéreur ».

Carl Dufour, qui croit que le pittoresque « Brittany Row » doit conserver sa vocation résidentielle, entend surveiller ce dossier de près puisque le bâtiment se trouve en plein coeur d'une zone protégée par Saguenay en vertu de son caractère historique et patrimonial. □

Lunetterie Sears^{MC}



MONTURES GRATUITES!*

Parmi une vaste sélection de montures Mode et sur tout achat de verres de prescription avec traitement antireflet facile à nettoyer.

OU

SPÉCIAL ÉTUDIANT

VERRES INCLUS**

Choisissez parmi toutes les montures en magasin et obtenez vos verres** sans frais supplémentaires!

Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur.
Examen de la vue sur place.

Dr René Marchand, optométriste • 27 magasins au Québec



Dr Robert Marchand, optométriste, maintenant disponible pour vos examens de la vue au Carrefour Alma. Appelez sans tarder.

Utilisez une carte de crédit Services financiers Sears^{MC} et accumulez **2X les points du Club Sears^{MC}**. Renseignez-vous.**



La lunette illustrée est le modèle M570-282. Lunettes à titre de référence seulement. * Valable à l'achat de verres de prescription avec traitement antireflet facile à nettoyer. Une offre par achat par client. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir détails en magasin. Valable dans la province de Québec seulement. ** Verres simple vision plastique. Sur présentation d'une carte étudiante valide. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Traitement spécial en supplément. Ces offres prennent fin le 30 septembre 2018. *** 2X les points se calculent selon la règle standard suivante : 1 point de base obtenu pour chaque dollar (\$) dépensé chez Sears. Les points sont accordés sur les achats avant taxes, à l'exclusion des cartes-cadeaux Sears, des programmes de financement facilités de la carte Sears et des services (par exemple, livraison). Les points sont aussi accordés sur les programmes de financement facilités de la carte MasterCardSM Services financiers Sears^{MC} et de la carte MasterCardSM VoyageSM. Services financiers Sears^{MC} et sur certains produits d'assurance (voir servicesfinancierssears.ca). Pour plus de détails, voir les conditions relatives aux points du Club Sears. Les marques de commerce « Sears », « Voyage Sears » et « Club Sears » sont des marques déposées et le logo MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated.

3312360

Perdez 20

30 ou 40 livres

rapidement et sans avoir faim :
diète aux protéines ou basses-calories

Nous vous proposons une solution efficace et durable.
Suivi assuré par des professionnels de la santé



CLINIQUE
Maigrir en Santé

CHICOUTIMI
345, rue des Saguenéens Bureau 260
418-549-9595
Bureau à Montréal, St-Hyacinthe, Longueuil, Laval,
Repentigny, Québec et Lévis, Trois-Rivières.

Ligne sans frais : 1 888 853-9898 www.cliniquemaigririnsante.ca